



## BILLARD-CLUB DE LA VIE

Tél. 02.51.55.61.81 Mail : [billardclubvie@wanadoo.fr](mailto:billardclubvie@wanadoo.fr)  
Site - <https://www.billardclubvie.fr>

Salle du Marais - Rue des Marais Salants  
85800 Saint Gilles Croix de Vie

### **Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 septembre 2022.**

#### **Ordre du jour:**

- 1) Allocution du président de l'association.
- 2) Rapport pour approbation de l'exercice financier 2021/2022 par M.Thierry Werlé, trésorier de l'association.
- 3) Bilan de l'année sportive par les capitaines des équipes «vétérans».
- 4) Élection des membres du bureau.
- 5) Précisions du président sur le fonctionnement du club pour l'année écoulée.
- 6) Questions diverses.

Le quorum des adhérents présents ou ayant donné pouvoir étant atteint (70%), la séance, sous la présidence de M.Bernard Simon est ouverte à 10 heures.

En préambule, l'assemblée, à la demande de M.Simon, observe une minute de silence à la mémoire des deux adhérents du club disparus cette année.

#### **1) Allocution du président.**

Monsieur le président du club rappelle succinctement l'ensemble des actions menées au cours de l'année (école de billard, réfection des tapis et des bandes de certains billards, participation aux événements sportifs organisés par la ligue des pays de Loire...).

Il remercie les adhérents qui ont permis l'obtention de subventions nécessaires au fonctionnement du club (M.Servadei, M.Hugel).

Le nombre d'adhérents reste stable (51) pour l'année en cours.

#### **2) Rapport pour approbation de l'exercice financier 2021/2022.**

Les adhérents du club ont reçu, en même temps que la convocation à l'assemblée générale, le détail des dépenses et recettes faites au cours de l'année 2021/2022.

L'excédent actuel s'explique par la baisse des dépenses liés à l'épidémie de COVID.

M. le trésorier donne un certain nombre d'éléments concernant les dépenses et recettes:

- Le remplacement des tapis et des bandes a coûté 4500 euros.
- Lors des rencontres vétérans, 10 euros sont pris en charge pour les repas des compétiteurs.
- Une indemnité kilométrique est également versée au conducteur chargé de convoier les joueurs.
- Des polos, avec les logos des sponsors, ont été achetés pour chaque joueur.
- Les joueurs participant aux rankings bénéficient également d'une petite subvention.
- M.le trésorier précise le montant des subventions reçues lors de l'année écoulée:

-500 euros donnés par la société Ouest levant  
-500 euros par la société Hyper U  
-500 euros par la société Crédit mutuel  
-775 euros par la ville de Saint Gilles croix de Vie  
-500 euros par l'office municipal des sports de la ville de Saint Gilles croix de Vie  
-154 euros par la Fédération française de Billard.

Les membres du bureau du club remercient les donateurs pour leur précieuse participation.

Le bénéfice (2021,42 euros) généré par le bar du club est également nécessaire à son bon fonctionnement. Celui-ci est remarquablement géré par M.Dufour et M. Delrieux. Le bureau du club les remercie pour leur engagement sans faille.

Une question est posée, concernant une éventuelle augmentation du prix des consommations proposées, afin de suivre la montée actuelle des prix. Cette proposition devra être étudiée en réunion de bureau.

Un membre de l'assemblée demande si une convention de partenariat a été signée avec les sponsors non institutionnels.

Aucune convention n'a été signée actuellement. Un renouvellement de participation financière sera demandé à ces partenaires, cette année.

M. le représentant de l'O.M.S. précise que les statuts de l'association qu'il représente, ne permettent pas de verser des subventions. Il s'agit d'aides ponctuelles en fonction de projets précis (renouvellement des maillots, achat de petit matériel...).

Cette aide est généralement prodiguée tous les deux ans, afin que tous les clubs présents sur le territoire de la commune puissent en bénéficier.

L'assemblée générale procède au vote sur l'exercice financier 2021/2022 :

Quitus est donné à M. le trésorier de l'association à la majorité des membres présents de l'assemblée générale (deux abstentions).

### **3) Bilan de l'année sportive par les capitaines des équipes «vétérans».**

A) Équipe «Bâbord» (Capitaine M. Claude Duranteau).

M. le capitaine de l'équipe bâbord remercie les joueurs de son équipe pour leur participation.

Les résultats pour l'année 2021-2022 en ce qui concerne le jeu de la libre sont très encourageants (premier ex aequo au jeu de la libre), une très bonne participation également au jeu du trois bandes, malgré un résultat moindre.

Il souhaite la bienvenue au nouveau joueur qui rejoint l'équipe du jeu de la libre.

L'équipe du jeu de trois bandes est composée de 5 joueurs.

B) Équipe «Tribord» (Capitaine M.Jean-Marc Dordain).

M.Dordain devient capitaine de l'équipe, en remplacement, de M.Hugel.

Les résultats de l'équipe au jeu de la libre sont encourageants (milieu de tableau).

Il remercie les joueurs avec une mention pour ceux qui acceptent de remplacer un joueur manquant au dernier moment.

L'équipe est composée de six joueurs au jeu du trois bandes.

C) Équipe «Mousses» (Capitaine M. Alain Cuzacq).

M. le capitaine souhaite la bienvenue aux deux nouveaux joueurs qui intègrent l'équipe.  
Les résultats de l'équipe au jeu de la libre sont satisfaisants (milieu du tableau final).  
Les effectifs de l'équipe (jeu de la libre ) permettent un bon fonctionnement.

#### **4) Élections des membres du bureau.**

Pour rappel, les membres du comité directeur (c.f. statuts de l'association), sont renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

Messieurs Dordain, Hugel, Cuzacq, Baranger souhaitent quitter leur fonction.

M. Oswald se présente au poste de secrétaire en remplacement de M.Cuzacq, démissionnaire.

Le secrétaire proposé est élu à l'unanimité des adhérents du club présents à l'assemblée générale .

Messieurs Cuzacq, Dufour, Duranteau, Sciou, Servadei, Simon, Werlé sont reconduits en tant que membres du comité directeur du club.

Le comité directeur se réunira le 19 septembre 2022, afin de procéder à la répartition des responsabilités dévolues à chacun de ses membres.

#### **5) Précisions du Président sur le fonctionnement du club pour l'année écoulée.**

Les repas des compétitions «vétérans» seront toujours pris au restaurant «le gueuleton» , la prestation de celui-ci pour l'année écoulée, étant tout à fait satisfaisante.

M.le président attire l'attention des joueurs sur le soin tout particulier qui doit être réservé aux tapis des billards (jeu «raisonnable», nettoyage régulier...).

Les billes du chaque billard sont changées tous les six mois, afin de conserver une bonne qualité de jeu.

M. le président se déplace dans la mesure du possible lors de chaque compétition de ranking.

A ce propos, un membre de l'assemblée générale remercie M. le président pour l'aide apportée au moment de son inscription.

Le forum des associations a permis de donner une visibilité à notre club et de prendre contact avec quelques personnes.

Un des projets importants pour l'exercice 2022/2023 concerne l'ouverture d'une école de billard avec pour objectifs principaux:

-la découverte de la pratique du billard carambole par de jeunes joueurs (à partir de 14 ans).

-le lien intergénérationnel.

Les créneaux retenus pour la mise en œuvre de ce projet sont les suivants:

mardi et jeudi de 17 heures 30 à 19 heures. Les plannings précis sont à établir.

Les animations seront assurées par cinq membres du club (formation 1<sup>er</sup> degré par la ligue des pays de Loire).

Un premier contact a été établi à ce sujet, avec deux établissements recevant du jeune public.

Un jeu de cinq billes a été négocié avec le représentant commercial des billards Bréton.

M. le Président évoque un changement de lieu éventuel, dans un avenir proche qui permettrait d'acquérir un ou plusieurs billards supplémentaires (billards à poches par exemple, pour conquérir un autre public).

M. le président se félicite du bon fonctionnement du club dû à l'implication de tous ses membres.

#### **6) Questions diverses.**

Un membre de l'assemblée propose de supprimer les compteurs, la plupart des joueurs du club étant au forfait. Il suffirait de conserver les cahiers pour les joueurs qui pratiquent le billard et payent en fonction du temps de jeu.

Il propose également d'acquérir des housses isolantes afin de conserver la chaleur des billards pour économiser l'électricité qui permet leur mise en chauffe, ainsi que l'installation de minuteurs (pour couper l'électricité à certaines heures de la nuit, par exemple).

Ces suggestions seront étudiées rapidement par le bureau nouvellement élu.

M.le président informe l'assemblée générale, qu'un livret A, a été ouvert au nom du club en prévision d'investissements futurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11heures 35.

**Le président:**

S.Simon.

**Le secrétaire:**

F.Oswald.